

Les informations contenues dans le présent site Internet sont la propriété de la MRC Nicolet-Yamaska et sont destinées à l'usage exclusif de ses employé(e)s pour fins de consultation ou étude. La MRC Nicolet-Yamaska ne se porte aucunement garante de quelque document, donnée ou information contenus sur le présent site Internet. De plus, en cas de divergence entre un texte officiel et le contenu de ce site, le texte officiel ea préséance. Copie de fout texte officiel par létre obtenu, moyennant des frais raisonnables, auprès de la mairie de la paroisse de Saint-Célestin. Données produites par : MRC Nicolet-Yamaska. Date de la dernière mise à jour : 2025-02-25



© Groupe de géomatique AZIMUT inc., 1998 - 2025. Tous droits réservés.

Imprimé le : 7 octobre 2025 à 16:51:31

Auteur : Utilisateur public



510, rue Marquis Saint-Célestin, Québec J0C 1G0 Téléphone : 819 229-3745 Télécopieur : 819 229-1386 CÉ : info@saint-celestin.net www.saint-celestin.net

Rôle d'évaluation foncière

Paroisse : Saint-Célestin

En vigueur pour les exercices financiers : 2024 - 2025 - 2026



Non disponible

1. Identification de l'unité d'évaluation

Adresse: 0 rang PELLERIN
Numéro de lot: 5 997 340, 5 997 446

Numéro matricule : 9119-99-9479-0000-0000

Utilisation prédominante : CULTURE DE CÉRÉALES, DE PLANTES OLÉAGINEUSES

Numéro d'unité de voisinage : 0004

Dossier n° : 2372

2. Propriétaire

Nom : LEBREUX GHISLAIN
Statut aux fins d'imposition scolaire : Personne physique

Adresse postale: 159 RANG CHATILLON, LA-VISITATION-DE-YAMASKA, QUÉBEC, J0G 1C0

Condition particulière d'inscription : Propriétaire du terrain

Date d'inscription au rôle : 2012-05-24

3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Mesure frontale : 124,92 m Nombre d'étages : 1

Superficie: 263 870,5 m² Année de construction:

Zonage agricole : Terrain zoné en entier Aire d'étages : 60,80 m²

Superficie visée par une imposition maximale : 206 000 m² Genre de construction :

Exploitation agricole enregistrée (EAE)

Superficie totale : 263 870,50 m² Nombre de logements :

Superficie en zone agricole : 263 870,50 m² Nombre de locaux non résidentiels :

Nombre de chambres locatives :

4. Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence au marché :2022-07-01Valeur du terrain :402 400 \$Valeur du bâtiment :Non disponibleValeur de l'immeuble :402 400 \$

Valeur de l'immeuble au rôle antérieur : 221 300 \$

5. Répartition fiscale

Catégorie et classe d'immeubles à des fins d'application des taux variés de taxation : Agricole Valeur imposable de l'immeuble : 402 400 \$ Valeur non imposable de l'immeuble : Répartition des valeurs Source législative Imposabilité Montant Nom de la loi Article Alinéa 402 400 \$ 36.0.10 Immeuble imposable de l'EAE situé dans une zone agricole (cat. imm. agricoles) Loi sur le MAPA 1a Terrain imposable de l'EAE à vocation forestière ou en friche 7 400 \$ 231.3.1 Loi sur la fiscalité municipale 2 Terrain imposable de l'EAE situé dans une zone agricole 395 000 \$ Loi sur le MAPA 36.0.1 1

Lien physique:

MISE EN GARDE :

Les renseignements contenus dans le rôle d'évaluation foncière sont la propriété de la MRC Nicolet-Yamaska. La MRC Nicolet-Yamaska ne peut être tenue responsable de l'exactitude des données une fois qu'elles ont été extraites, reproduites de façon électronique ou par tout autre moyen. En cas de divergence, seules sont considérées comme officielles et valides les données contenues dans le rôle d'évaluation tel qu'il a été déposé à la paroisse de Saint-Célestin. Date de la dernière mise à jour : 03 mars 2025.